

2 OBJET DE LA DEMANDE

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin est propriétaire d'une plate-forme de broyage de déchets verts sur le territoire de la commune de Pont à Vendin (62) d'une capacité maximale annuelle de 65 000 tonnes. Elle est dimensionnée pour accueillir les déchets verts de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin mais également une partie des déchets verts produits sur le territoire de la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin.

Celle-ci est régie par l'arrêté d'autorisation d'exploiter en date du 2 mars 2005 complété le 27 juillet 2010, au titre de des rubriques : 2791, 1530, 1430/1432, 1434.

L'évolution des projets menés par les collectivités territoriales a engendré une modification de l'activité sur la plate-forme de broyage des déchets verts.

En effet, celle-ci ne reçoit plus les déchets verts du secteur d'Hénin-Carvin et l'activité de traitement du bois a cessé.

Par conséquent, afin d'optimiser les services proposés en terme de collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés, la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin a choisi d'implanter **une déchèterie** sur cette plate-forme. Dans un même temps, l'activité de broyage de déchets verts sera revue à la baisse.

Le présent dossier d'enregistrement concerne donc une modification d'activité effectuée sur le site.

Les activités envisagées font toujours l'objet d'un classement dans les rubriques de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Le présent dossier constitue donc une demande de modification de l'arrêté d'autorisation. Ce dossier est réalisé conformément aux exigences des Livres V de la partie législative et réglementaire du Code de l'Environnement.

3 LOCALISATION DES INSTALLATIONS

La plate-forme est implantée sur le territoire de la commune de Pont à Vendin dans une zone à caractère industriel : la zone d'activité légère de la Canarderie.

L'emprise globale du site est de 18 500 m² réparti en :

- ✓ Surface bâtie : 370 m² (local d'exploitation et auvent)
- ✓ Surface non bâtie :
 - Surface imperméable (dalle / béton / parking) : 12 600 m²
 - Espaces verts : 5 530 m²

Adresse de l'installation :	Plate-forme de broyage Zone d'Activité Légère de la Canarderie 62 880 PONT-A-VENDIN
Parcelles Cadastreales :	Commune de Pont à Vendin (Pas de Calais) Section AE parcelles 298 / 387 / 389 / 394 / 396 / 397

En cas de cessation d'activité :

Le site s'intègre dans une zone à vocation industrielle et artisanale. En cas de cessation d'activité, le site aura toujours vocation à accueillir une activité industrielle.